



FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Comité national contre les violences intra familiales

Aude Quesnot, conseillère nationale participe, en tant que représentante de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes aux travaux du [Comité national contre les violences intra familiales](#).

Ce comité, mis en place en avril 2021, s'est donné pour objectif « de trouver des moyens et des solutions pour sensibiliser les professionnels de santé et notamment les kinésithérapeutes à ces missions de dépistage et de prévention. »

Elle en appelle aux kinésithérapeutes dans les cabinets, les centres de rééducation ou les structures hospitalières pour qu'ils sachent comment réagir en face de suspicion de maltraitance ou de cas avéré.

Vous trouverez sur le site de l'Ordre, [en cliquant ici](#), les fiches réalisées par la commission des violences faites aux enfants et adolescents, destinées aux professionnels de santé, afin de les aider à repérer les cas de violence intra familiales sur les mineurs.



Entretien avec Aude Quesnot



Facebook Twitter LinkedIn

Copyright © 2021 Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, Tous droits réservés.

Vous recevez cette newsletter parce que vous êtes inscrit(e) à l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#).